

Décembre 2014

n° 117

CONTRASTO



**NUCLÉAIRE
STOP!**

www.sortirdunucleaire.org

sommaire n° 117

Forum scientifique <i>IndependentWHO</i>	2
Edito <i>Anne-Cécile</i>	3
Suisse Nucléaire en Suisse <i>E. Weiss</i>	4-5
Suisse Beznau <i>Communiqué de l'Alliance</i>	6
Suisse Stratégie énergétique 2050 <i>Communiqué de l'Alliance</i>	7
Suisse Distribution de pastilles d'iode <i>M. Schlegel</i>	8
Suisse Libéralisation du marché de l'électricité <i>P. Vanek</i>	9-10
France Superphénix <i>Réseau «Sortir du Nucléaire»</i>	11
France Bugey <i>Anne-Cécile</i>	12-13
Japon Fukushima <i>M. Schlegel</i>	14
Notes de lecture <i>S. Bertrand</i>	15
Chapristi!!!	16

FORUM SCIENTIFIQUE ET CITOYEN SUR LES EFFETS GÉNÉTIQUES DES RAYONNEMENTS IONISANTS

Le samedi 29 novembre, le collectif «IndependentWHO - Santé et nucléaire» a organisé au Centre Œcuménique à Genève un nouveau forum Scientifique et Citoyen ayant pour thème cette fois «les Effets Génétiques des Rayonnements Ionisants». Face au véritable déni des méfaits biologiques de la contamination radioactive, le collectif souhaitait continuer à faire connaître aux citoyens soucieux de vérité l'état des recherches sur les conséquences sanitaires du nucléaire.

Six experts de renommée internationale sont intervenus à ce forum:

- le Dr Inge Schmitz-Feuerhake de la Société Allemande de la Radioprotection (Allemagne),
- le Dr Yuri Dubrova du Département de Génétique de l'université de Leicester (Royaume Uni),
- le Dr Wladimir Wertelecki, président du Conseil des programmes de développement de l'enfant d'OMNI-NET (Ukraine) et ancien président du Département de génétique médicale et de malformations congénitales, de l'Université de South Alabama (USA)
- le Dr Keith Baverstock du Département des Sciences Environnementales de l'université de la Finlande orientale (Finlande),
- le Dr Timothy Mousseau, Professeur des Sciences Biologiques à l'université de la Caroline du Sud (USA),
- et Chiyo Nohara de l'université d'Okinawa (Japon).

La journée s'est terminée par une table ronde entre les intervenants et le public.

Un compte rendu plus détaillé de ce forum sera donné dans notre prochain numéro mais vous pouvez dès maintenant trouver des informations sur ce qui s'est passé au cours de cette journée en vous rendant sur le site d'IndependentWHO.

[HTTP://INDEPENDENTWHO.ORG/FR/](http://independentwho.org/fr/)



ContrAtom

CP 65

CH - 1211 Genève 8

Téléphone/répondeur:

022 321 57 09

www.contrAtom.ch

info@contrAtom.ch

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

- Tirage 1250 exemplaires

- Graphisme atelier Compub

- Imprimerie du Lion

- Cotisation annuelle

(comprenant l'abonnement au journal): 40.- F

Abonnement au journal uniquement 30.- F

Soutien: 60.- F

ou plus.....

Le CCP de contrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité.

**Mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent
CCP 12-13446-0**

IBAN CH75 0900 0000 1201 3446 0



Chères, chers ContrAtomistes,

Hélas, ça se confirme: Exit la promesse faite par le Conseil Fédéral, au lendemain de la catastrophe de Fukushima, de sortir du nucléaire par étape d'ici 2035! La Commission de l'énergie du Conseil National ne veut plus rien savoir d'une limitation contraignante de la durée de vie des centrales nucléaires. Elle ne propose que des étapes de prolongation de 10 ans qui pourraient même être additionnées indéfiniment. Il serait donc ainsi possible de laisser fonctionner Beznau durant 70 ans et Leibstadt durant 80 ans et plus. Ainsi, cette sortie du nucléaire promise pour 2035 serait envisagée pour 2060!

En attendant, nos centrales vieillissent et les risques encourus par la population ne cessent d'augmenter!

En septembre dernier, on apprenait que la centrale de Mühleberg présentait des fissures verticales d'un nouveau genre... en plus des multiples défauts déjà recensés! Qu'à cela ne tienne, l'IFSN (l'autorité de surveillance nucléaire) a donné sans autre son feu vert pour le redémarrage!

Quant à la centrale nucléaire de Beznau, qui compte 45 ans d'âge et qui détient le triste privilège d'être la plus vieille centrale nucléaire encore en service sur la planète, son grand âge fait qu'elle ne satisfait plus du tout aux exigences de sécurité actuelles et pourtant la société exploitante Axpo détient actuellement une autorisation d'exploitation de durée illimitée et souhaiterait continuer d'utiliser le réacteur aussi longtemps que possible!

Et que dire des trous dans l'enveloppe de protection de la centrale de Leibstadt, au nez et à la barbe de l'IFSN qui n'a rien remarqué durant 6 ans de contrôles réguliers!!!

A chaque fois qu'il est question de sécurité, nos autorités disent s'en remettre totalement à l'IFSN et c'est bien là que réside le problème: les conclusions sont toujours favorables aux exploitants! La raison en est simple et nous l'avons déjà évoquée à maintes reprises : tous les experts composant l'organisme de sécurité proviennent du même sérail: l'industrie nucléaire. **En résumé: toute la sécurité nucléaire dépend du lobby de l'atome!**

Et oui, nous sommes bien là dans une situation kafkaïenne, mais ce n'est pas une raison pour se laisser abattre! Nous allons donc ensemble continuer de nous démener pour obtenir une sortie du nucléaire.

A vous, Chères, Chers ContrAtomistes, j'adresse un immense MERCI pour votre fidélité, vos encouragements moraux ou financiers et tous ces liens d'amitié qui nous unissent autour de cette longue lutte pour la vie, car l'avenir sera dénucléarisé ou ne sera pas!

Courage et à la prochaine occasion rendez-vous sur le terrain,

...les panneaux jaunes attendent, prêts à l'emploi!

Anne-Cécile

LE NUCLÉAIRE EN SUISSE

Nos politiciens avaient décidé de sortir du nucléaire suite à l'accident de Fukushima. Cette décision va être discutée à la session de décembre au Conseil national. Mais à l'heure actuelle, il y a des propositions honteuses de la part de la Commission de l'énergie: prolonger la durée de vie des centrales nucléaires à l'infini par un contrôle approfondi tous les dix ans. Les expériences ont démontré que les exigences de l'IFSN (Inspection fédérale de la sécurité nucléaire) ne sont jamais réalisées dans le temps accordé et sont souvent beaucoup trop faibles. Mais le fait que les risques sont bien réels est clair pour tout le monde;

la preuve: la distribution des tablettes d'iode, nouvellement dans un cercle de 50 km autour des centrales nucléaires. Mais cela ne nous protège guère. La seule chose qui semble rester de la décision de sortir du nucléaire est l'abandon de nouvelles centrales nucléaires. Entretemps, les pannes et défauts continuent dans nos centrales. A Mühleberg, les fissures continuent à progresser, mais les tirants (agrafes) supplémentaires ne sont même pas encore en étude! A Leibstadt, ils ont eu un problème avec le réglage et les barres de combustible, mais ils ont continué l'exploitation en réduisant légèrement la puissance. Et Leibstadt, notre plus jeune centrale nucléaire, a déjà plus que 30 ans d'exploitation (30 était la limite de calculs de durée de vie des centrales à l'époque de leur conception!). Selon le rapport de l'IFSN, il y eu 34 événements soumis au devoir de notification en 2013: 7 à Beznau, 7 à Gösgen, 7 à Leibstadt et 13 à Mühleberg. Le couvercle à pression du réacteur à Beznau est livré, mais le remplacement n'est pas encore programmé (il était prévu pour 2014).

Nous avons déjà demandé à de multiples occasions l'arrêt de nos vieilles centrales nucléaires de Mühleberg et Beznau, malheureusement sans succès. La réponse de nos autorités: les centrales nucléaires seront exploitées aussi longtemps que la sécurité le permet, est une réponse illusoire parce que la sécurité est contradictoire et mal définie dans l'ordonnance sur l'énergie nucléaire. Suite à l'analyse de nos interventions et de leurs réponses et contre-arguments, nous avons décidé de les aider et nous avons envoyé fin octobre une pétition au DETEC. Nous (35 organisations, anti-nucléaires, environnementales, pour les droits humains et des partis politiques) demandons de compléter immédiatement l'«Ordonnance du DETEC sur la méthode et sur les standards de vérification des critères de la mise hors service provisoire d'une centrale nucléaire» comme suit (changement en italique):

Art. 3 Mise hors service

Le détenteur de l'autorisation doit procéder, sans délai, à la mise hors service provisoire de la centrale nucléaire lorsque l'examen en vertu de l'art. 2 si l'analyse de perturbation ou

des études probabilistes de sécurité montrent que

- a) les limites de dose selon les art. 94, al. 3 à 5 et 96, al. 5, de l'ordonnance du 22 juin 1994 sur la radioprotection ne sont pas respectées;
- b) *la fréquence moyenne de défaut du cœur du réacteur CDF (Core Damage Frequency) est $>10^{-5}$ par an (c.à.d. une fois en 100'000 ans selon le calcul de probabilité, mais cela peu être aujourd'hui)*
- c) *la fréquence moyenne d'une grande libération de radioactivité précoce LERF (Large Early Release Frequency) est $> 10^{-6}$ par an (c.à.d. une fois en 1'000'000 ans selon le calcul de probabilité, mais cela peu être aujourd'hui)*
- d) *la fréquence des dégâts des éléments combustibles en exploitation sans charge FDF (Fuel Damage Frequency) est $> 10^{-5}$ par an (c.à.d. une fois en 100'000 ans selon le calcul de probabilité, mais cela peu être aujourd'hui)*
- e) *la pondération des contributions de risque de séquences d'accident, des composants et des actions humaines n'est pas donnée, à savoir une séquence d'accident de plus de 60% de la CDF.*

Nos revendications sont basées sur deux termes: «dimensionnement» et «état technique de rééquipement» d'une centrale nucléaire.

1. Dimensionnement d'une centrale nucléaire

- a) Le niveau de sécurité d'une centrale nucléaire dépend en général des concepts de construction, des spécifications techniques, des limites radiologiques et des fréquences des défauts du cœur du réacteur ainsi que des connaissances techniques du moment. Cela impose par exemple que le système de refroidissement de secours doit être triplé parce qu'il faut toujours avoir encore un système redondant en cas de réparation d'un système (exemple: le système A est en réparation, le système B en service et le système C en attente pour prendre le service si le système B tombe en panne). Une centrale nucléaire a encore besoin de refroidissement pendant des années après son arrêt contrairement à d'autres centrales thermiques qui ont un temps d'arrêt de quelques heures. Ces systèmes de secours doivent résister aux séismes. La centrale nucléaire de Mühleberg a seulement deux systèmes de refroidissement de secours qui remplissent ce critère. On appelle cela un défaut de dimensionnement.
- b) Le dimensionnement concernant les analyses des défauts est traité différemment. Les fréquences des défauts plus petites que 10^{-6} par an sont considérées comme dépassement de dimensionnement.

2. Etat technique de rééquipement d'une centrale nucléaire

Selon la loi sur l'énergie nucléaire, une centrale doit répondre à l'«état technique de rééquipement». Ce terme n'est défini nulle part. Le seul document qui traite le rééquipement (réhabilitation) est une directive de l'IFSN, la

directive IFSN-A06. Elle est basée sur le calcul de la probabilité.

Nous demandons seulement que les valeurs de la directive soient considérées comme critère d'arrêt de la centrale nucléaire parce que la directive de l'IFSN n'a pas de caractère restrictif.

3. Situation à Mühleberg

Depuis 2012, les critères CDF et LERF ne sont plus remplis à la centrale nucléaire de Mühleberg. Malgré les exigences répétées de l'IFSN, rien ne bouge: fin 2011 le « National Report » concernant les stress test UE rapporte que les rééquipements doivent être installés au plus tard en 2015. Six mois plus tard, ce délai est repoussé à 2017 avec une argumentation douteuse. Cela aurait fait cinq ans entre le constat du danger et le rééquipement, mais cela vient encore une fois d'être reporté à 2019 (bassin de stockage des éléments combustibles) ou supprimé (refroidissement de secours).

L'IFSN peut seulement s'appuyer sur des valeurs fixées dans la loi. L'ordonnance existant aujourd'hui pour l'arrêt d'une centrale nucléaire a pour seul critère d'arrêt les directives de l'ordonnance de l'irradiation. Cela n'est de loin pas suffisant.

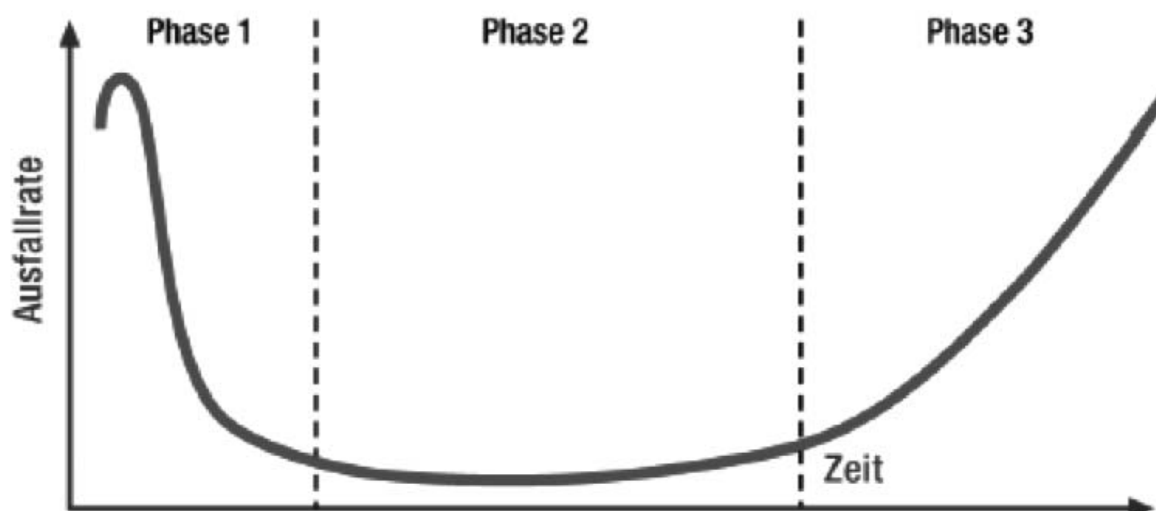
Nous attendons une réponse et des actions du département de Madame Leuthard (DETEC) au plus vite.

Erwin Weiss

Plus d'informations détaillées sont disponibles en allemand sur les sites:

<http://www.abschaltenstattaussitzen.ch>

<http://www.fokusantiatom.ch>



Lors de la mise en service, il y a un risque élevé d'incidents du fait de « maladies d'enfance » et de la manipulation encore inconnue des installations. La deuxième phase constitue la situation la plus sûre, les premiers incidents ont déjà eu lieu et la fatigue n'a pas encore gagné les matériaux. La phase la plus dangereuse arrive vers la fin lorsque le taux de pannes des composants augmente continuellement. L'expérience montre que dans les centrales nucléaires la troisième phase commence après environ 20 ans de fonctionnement et qu'après 40 ans de fonctionnement les incidents et les accidents augmentent drastiquement.

**L'AVENIR EST
RENOUVELABLE**
non-au-nucleaire.ch



Service médias de l'Alliance « Non au nucléaire »
Falkenplatz 11 • Case postale 5815
CH – 3001 Berne
medias@non-au-nucleaire.ch
Tél. +41 31 313 33 34
www.non-au-nucleaire.ch

Communiqué de l'Alliance : « Non au nucléaire »

Berne le 1 septembre 2014

CN Beznau (1969 – 2014)

La plus vieille centrale nucléaire du monde a 45 ans

Berne, 01.09.2014 - L'abandon de l'énergie nucléaire est soutenu par une large population en Suisse. Parallèlement, la plus vieille centrale nucléaire (CN) du monde en service se trouve en Suisse : au 1er septembre 2014, cela fait 45 ans que le réacteur Beznau 1 est exploitée. Les exploitants et les politiciens veulent encore rallonger la durée de vie du réacteur déjà vétuste. Mais où est l'erreur dans ce tableau ?

Dans le monde, les CN ont une durée de vie moyenne d'environ 28 ans. Avec 45 ans d'exploitation, la CN de Beznau a quant à elle l'honneur discutable d'être la plus vieille CN à usage commercial de la planète. « La CN de Beznau a atteint l'âge de la retraite et doit maintenant être arrêtée » déclare Jürg Buri, directeur de la Fondation suisse de l'énergie SES et président de l'Alliance « Non au nucléaire ». « A chaque nouvelle année d'exploitation, le niveau de sécurité de l'installation se dégrade. La Suisse se lance dans une expérience dangereuse ! ».

L'exploitation se poursuit aux dépens de la sécurité

La CN de Beznau 1 a été créée à une période pionnière de la technique nucléaire. Désormais, le réacteur va devenir le sujet d'une expérience d'exploitation à long terme. La société exploitante AXPO possède actuellement une autorisation d'exploitation de durée illimitée et souhaiterait continuer d'utiliser le réacteur autant que faire se peut. Sur le plan politique, la récente proposition de la Commission de l'énergie du Conseil national qui prévoit d'accorder « une durée de fonctionnement minimale » de cinq années supplémentaires suivie d'un nombre indéterminé d'années supplémentaires fait son chemin, au détriment de la sécurité de la population !

Les mises à niveau ne sont que du rafistolage

Conçue et construite dans les années 60, la CN de Beznau est bien loin de l'état actuel de la science et de la technique, qui doit garantir le maximum de sécurité possible. Même les mises à niveau n'ont pas permis d'atteindre cet état. D'un point de vue purement technique, la construction de la CN de Beznau n'est pas adaptée. « Si l'on combine ces faits avec les pratiques de surveillance laxistes de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), on obtient un cocktail explosif », ajoute Christian van Singer, membre de « Sortir du nucléaire » et vice-président de l'Alliance « Non au nucléaire ».

La CN de Beznau doit être arrêtée

L'Alliance « Non au nucléaire » en appelle aux parlementaires pour qu'ils complètent le message du Conseil fédéral en établissant une réglementation claire pour la mise hors service des centrales nucléaires existantes. Après la catastrophe de Fukushima, nous ne pouvons pas laisser la population suisse courir un plus grand danger.

CN Beznau (1969 – 2014) – le dossier

Vous trouverez le dossier CN Beznau (1969 – 2014) contenant données et faits concernant la centrale nucléaire de Beznau sur notre site www.non-au-nucleaire.ch

L'Alliance « Non au nucléaire »

L'Alliance « Non au nucléaire » mise sur l'avenir et soutient une utilisation des énergies renouvelables respectueuse de l'environnement et de la société, de même que l'efficacité électrique. Elle s'engage contre la construction de nouvelles centrales nucléaires et pour que la Suisse sorte rapidement du nucléaire.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'Alliance, ainsi que sur les risques et dangers liés à l'énergie atomique sur notre site www.non-au-nucleaire.ch.



Service médias de l'Alliance « Non au nucléaire »
Falkenplatz 11 • Case postale 5815
CH – 3001 Berne
medias@non-au-nucleaire.ch
Tél. +41 31 313 33 34
www.non-au-nucleaire.ch

Communiqué de l'Alliance : « Non au nucléaire »

Berne le 25 novembre 2014

Stratégie énergétique 2050 Demi-sortie du nucléaire et augmentation des risques

Berne, 25.12.2014 - Au nom de 38 organisations suisses critiques à l'égard du nucléaire, l'Alliance « Non au nucléaire » attire l'attention sur le risque de dilution de la sortie du nucléaire que le Conseil fédéral prévoit pour 2034. La sûreté de la population et une politique énergétique sérieuse plaident pour l'introduction de durées de fonctionnement fixes et contraignantes pour les centrales nucléaires suisses.

Après la catastrophe de Fukushima, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé que la Suisse sortira en principe du nucléaire. Il était question de sortir progressivement du nucléaire avec une limitation à 50 ans de la durée de fonctionnement des centrales suisses qui sont largement plus vieilles que les centrales encore en service dans d'autres pays. Cela signifierait que la dernière centrale construite en Suisse, celle de Leibstadt serait arrêtée en 2034. Les propositions de la commission de l'énergie du Conseil national et les propositions d'amendements ciblés des partis de droite risquent de transformer une sortie du nucléaire planifiée et sûre en farce.

Le concept d'exploitation à long terme est dangereux

Jürg Buri, président de l'Alliance « Non au nucléaire », critique les graves manquements qui persistent dans la Loi sur l'énergie nucléaire (LENu). Le concept d'exploitation à long terme proposé par la commission de l'énergie constitue toutefois une amélioration. Mais les exploitants des centrales nucléaires suisses ont même combattu vigoureusement cette amélioration minimaliste de la surveillance du nucléaire, malgré qu'elle ne représente de loin pas une réelle sortie du nucléaire : « La possibilité de prolonger la durée de fonctionnement de 10 ans tous les 10 ans repousse la sortie du nucléaire à un avenir lointain. Mais pendant ce temps, les risques d'accident liés à l'âge augmentent. »

La seule solution sûre est d'arrêter ces centrales antédiluviennes

Sabine von Stockar, spécialiste du nucléaire à la Fondation suisse de l'énergie (SES), a montré que le vieillissement des centrales nucléaires suisses constitue un risque notable : « Pour une centrale nucléaire, l'effet du vieillissement est bien plus drastique que pour une autre installation nucléaire. Les matériaux ne sont pas seulement soumis à des pressions et à des températures élevées, mais aussi à un rayonnement radioactif permanent. » Avec Beznau 1, la Suisse exploite la plus vieille centrale encore en fonction dans le monde. Les rééquipements n'améliorent que très partiellement la sécurité, car les composants essentiels ne peuvent pas être remplacés. « Arrêter les centrales nucléaires est la seule chose qui nous protège réellement des accidents, » ajoute encore Sabine von Stockar. Du fait des durées de vie techniques prévues lors de la construction, 40 ans constituent la bonne limite.

Des durées de fonctionnement contraignantes pour les centrales nucléaires créent de la sûreté en matière de planification et d'investissement

Kaspar Schuler, le directeur de l'Alliance « Non au nucléaire », souligne l'utilité de la limitation de la durée de fonctionnement : « Si l'âge maximal des centrales nucléaires est limité de façon contraignante et qu'elles sont arrêtées progressivement, cela constitue une sécurité en matière de planification et d'investissement. Tous les acteurs du secteur de l'énergie savent ainsi jusqu'à quand il faut remplacer la production de quelle quantité d'électricité. Il ne faut ni prévoir trop de promotion des renouvelables ni des atteintes excessives à la nature. »

Appel au Conseil national

L'Alliance « Non au nucléaire » appelle les Conseillers nationaux et les Conseillères nationales à approuver l'initiative populaire pour une sortie planifiée du nucléaire déposée en 2012 déjà et qui demande une limitation de la durée de fonctionnement des centrales nucléaires à 45 ans. Et à tout le moins d'accepter la proposition de minorité de sa commission de l'énergie qui veut limiter à 50 ans la durée de fonctionnement des 3 plus vieilles centrales de Suisse.

GROSSES BOUFFÉES D'IODE POUR L'ÎLOT NUCLÉAIRE SUISSE

En janvier dernier, le Conseil fédéral décidait d'élargir la zone de distribution de comprimés d'iode aux Suisses susceptibles d'être touchés par les émanations radioactives lors d'un accident nucléaire. Suite aux enseignements tirés de la catastrophe de Fukushima, on distribue désormais 12 comprimés d'iodure de potassium à près de 5 millions d'Helvètes dans un rayon de 50 kilomètres autour des centrales, contre 20 kilomètres il y a 10 ans. Pour la Romandie c'est un grand changement: les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura sont désormais largement concernés.

On peut tirer deux conclusions fondamentales de cette mesure. La première c'est que le Conseil fédéral estime qu'un accident nucléaire est possible dans notre pays. C'est plutôt étonnant de la part d'un exécutif qui refuse d'imposer une date butoir contraignante pour la fin de service des réacteurs nucléaires et qui laisse un blanc seing aux exploitants et à l'IFSN pour définir des exigences de sécurité suffisamment accommodantes pour permettre le maintien en service des centrales vétustes que sont Mühleberg et Beznau. Si risque d'accident il y a, alors le Conseil fédéral et le parlement doivent absolument imposer le principe de précaution et en finir avec le régime d'autorisation d'exploitation illimitée.

L'autre conclusion vient de l'interprétation de l'expression «enseignements tirés de la catastrophe de Fukushima». En réalité, s'il y a bien une chose que Fukushima nous a enseigné, c'est que le concept de zone ne permet pas d'anticiper correctement la pollution radioactive. Les particules radioactives s'échappant d'un réacteur accidenté sont tributaires de la météo. Ainsi des lieux proches de la centrale de Fukushima affichent des degrés de pollution radioactive bien moins élevés que des endroits très éloignés.

Alors quels enseignements le Conseil Fédéral a-t-il tiré de Fukushima pour décider d'élargir la zone de distribution des comprimés d'iode? Lorsque l'on sait que depuis plus d'un an, aucun réacteur nucléaire ne produit de l'électricité au Japon et que la population, méfiante vis-à-vis des autorités, a réussi à bloquer plusieurs redémarrages de centrales, on peut partir du principe que le but du Conseil Fédéral est plutôt de rassurer la population afin de maintenir le statu quo autour du nucléaire en Suisse. Le fait qu'après un calcul politique, le rayon de distribution ait été fixé à 50 kilomètres, alors que l'IFSN préconisait le double à l'origine, semble bien confirmer que la mesure correspond essentiellement à des objectifs de communication.

Bien entendu certains détails concernant la sécurité nucléaire ont dû être omis du discours officiel afin que la pilule tranquillisante ait une chance de faire effet sur les

confédérés: le fait que les comprimés ne permettent pas d'éviter une évacuation massive de la population, le fait qu'il est pratiquement impossible de prévenir la population à temps pour la prise de ces médicaments, ou encore le fait que l'iodure de potassium ne protège l'organisme que contre l'un des nombreux produits radioactifs susceptible de s'échapper d'une centrale en cas d'accident.

Afin d'attirer l'attention de la population sur ces quelques «omissions» du discours officiel, Greenpeace s'est permis de faire parvenir un courrier informatif à un million de ménages mi-novembre, réussissant au passage à provoquer une jolie polémique dans les médias. Pour obtenir l'attention de ses lecteurs, l'ONG s'est permise d'emprunter le logo officiel du Service d'approvisionnement en iodure de potassium.

Le but de Greenpeace est de rappeler que dans un pays qui vit sous la menace d'un accident nucléaire, on ne peut se contenter de mesures «cosmétiques» en ce qui concerne la sécurité de la population. Espérons que ce qui devait être une mesure tranquillisante se transforme en piqûre de réveil. Qui peut encore être assez naïf pour croire qu'une douzaine de comprimés vont nous protéger contre les conséquences d'une catastrophe nucléaire?

Mathias Schlegel



Contre l'ultralibéralisme électrique

UN RÉFÉRENDUM FÉDÉRAL À L'HORIZON POUR LES ANTINUCLÉAIRES

En octobre dernier, le Conseil fédéral a mis en consultation un arrêté visant à l'«ouverture totale» du marché électrique. C'est le deuxième étage de la fusée de la Loi sur l'approvisionnement de l'électricité (LAPEL) contre laquelle ContrAtom avait pris position en son temps.

En effet, en 2007, cinq ans après le refus populaire à 53% de la Loi sur le Marché de l'Electricité (LME) à la suite du référendum que ContrAtom avait contribué à faire aboutir, les Chambres fédérales avaient voté cette LAPEL, qui entamait la libéralisation en «ouvrant» le marché électrique aux gros consommateurs soutirant du réseau plus de 100 MWh par an.

Le parti socialiste et les Verts avaient voté la loi au nom du «moindre mal» et de modestes mesures de promotion des énergies renouvelables – à gauche les seuls élus fédéraux à s'opposer à cette libéralisation-privatisation furent les trois conseillers nationaux de la gauche de la gauche, dont le soussigné... Les forces ont manqué à l'époque pour redonner la parole au peuple dans les urnes en faisant aboutir un deuxième référendum fédéral.

Une surcouche parasitaire imposée au secteur électrique

Mais les mesures visant, en 2007, à désamorcer le référendum contre cette LME-bis, comprenaient un référendum facultatif possible sur la deuxième étape de la libéralisation, déjà incluse dans la loi, mais censée se déployer en 2014 seulement. Or la catastrophe nucléaire à Fukushima et la mise en place de la «Stratégie énergétique 2050» de pseudo-sortie du nucléaire ont conduit le Conseil fédéral à reporter pour un temps l'application de son dogme néolibéral au secteur électrique.

Aujourd'hui, en parallèle aux décisions visant à incarner la prétendue «sortie du nucléaire» par des autorisations d'exploitation potentiellement illimitées de réacteurs existants, à coup de rallonge de dix ans en dix ans, le Conseil fédéral a mis fin au gel momentané de la libéralisation et lance sa consultation des cantons, partis et milieux intéressés jusqu'en janvier 2015, avec en perspective une entrée en vigueur de la libéralisation électrique totale en 2018.

Celle-ci «ouvrira» complètement le marché au niveau de chaque ménage et de chaque consommateur aussi modeste soit-il, qui deviendra cible d'une surenchère d'offres commerciales au motif, selon le gouvernement et son «Rapport explicatif» que:

«Selon la théorie économique, la formation des prix par les mécanismes de marché garantit un meilleur approvisionnement, pour autant que la concurrence se développe et fonctionne. [...] La valeur économique des biens détermine alors leur prix. [...] Il s'agit d'un effet de régulation important de l'économie de marché. Les consommateurs finaux bénéficient de l'ouverture de marché, puisqu'ils peuvent choisir librement leur fournisseur et qu'ils obtiennent ainsi des offres à prix plus avantageux...» (p.11-12 du rapport)

Les bénéficiaires de la «concurrence» en matière de caisses-maladie ont pu mesurer le poids de cette rhétorique du prix le plus bas possible. A noter que le rapport du gouvernement ne fournit pas une ligne d'analyse des problèmes de mise en œuvre de cette «libéralisation» qui exigera l'imposition d'une floraison réglementaire, administrative et bureaucratique incroyable pour «construire» ledit marché, théorique et abstrait, comme «surcouche» parasitaire sur la base de l'industrie de production et de distribution d'électricité qui permettra au nom du prix le plus bas, à n'importe quel fournisseur de fourguer n'importe quel courant aussi discutable que soient ses conditions de production...

Défense de l'écologie, de l'emploi et des consommateurs

Les spécificités de l'électricité, comme fluide vital pour la vie quotidienne, sociale et économique, comme bien non stockable, comme enjeu possible d'une spéculation dramatique et comme objet nécessaire, a contrario, d'une planification et d'une volonté démocratique qui tourne le dos aux risques insensés du nucléaire, comme aux dangers écologiques insupportables des non-renouvelables ne sont «naturellement» pas abordés dans le message gouvernemental.

On y trouve seulement trois paragraphes sur les «points de contact» de la libéralisation avec la «Stratégie énergétique 2050» comprenant l'affirmation que l'ouverture du marché aura «des effets positifs sur l'intégration de la Suisse sur le marché intérieur de l'UE» et que celle-ci aura «un effet généralement positif» (p.25).

L'argumentaire souligne que l'opération vise avant tout à rendre le marché électrique suisse «eurocompatible» et loin de développer une mythique «concurrence», à livrer le marché continental aux transnationales qui le mettront en coupe réglée au dépens de l'écologie, de l'em-

ploi et des consommateurs·trices, le soustrayant au passage au contrôle démocratique indispensable si on veut sortir du nucléaire et prendre le tournant énergétique qui s'impose.

Apporter notre pierre antinucléaire au référendum indispensable

Sur ce chapitre, c'est le moment d'affirmer qu'un référendum n'est pas seulement possible mais indispensable, pour enrayer la machine du tout-au-marché. Ce ne sont pas les opposant·e-s qui manquent. L'USS, par exemple, appelle déjà le gouvernement à «renoncer à l'ouverture totale du marché de l'électricité» pour nombre de raisons pragmatiques.

Encore faudra-t-il, pour qu'elle ait du sens, travailler à inscrire cette bataille, gagnable dans les urnes, dans une perspective de reconquête et d'élargissement du service public, de contrôle démocratique maintenu et renforcé et d'avancée écologique et antinucléaire. ContrAtom a une contribution significative à apporter dans ce sens... Nous aurons donc l'occasion d'y revenir.

Pierre Vanek

Pascal Couchepin prenant connaissance du clou enfoncé par ContrAtom dans le cercueil de la première Loi sur le Marché de l'électricité refusée à plus de 60% par les Genevois·e-s en 2002.





**Réseau
«Sortir du nucléaire», France**
Fédération de 925 associations et
60 000 personnes agréées pour la
protection de l'environnement

Communiqué de presse - 2 septembre 2014

Démantèlement de Superphénix: des risques négligés

EDF et le CIDEN à la barre pour violation d'une mise en demeure. Même en démantèlement, l'ancien réacteur Superphénix reste dangereux. Alors que les plus grandes précautions devraient être de rigueur sur le site de Creys-Malville, EDF et le Centre d'Ingénierie Déconstruction et Environnement (CIDEN) se sont rendus coupables de négligences caractérisées. Mis en demeure en 2012 par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'exploitant a ignoré les prescriptions qui le sommaient de renforcer les moyens de gestion des situations d'urgence. Suite à une plainte du Réseau «Sortir du nucléaire», le Parquet a décidé d'engager des poursuites à l'encontre d'EDF et du CIDEN.

Creys-Malville: un site à risques

Sur le site de Creys-Malville, dans l'Isère, l'ancien surgénérateur Superphénix côtoie l'Atelier pour l'entreposage du combustible (APEC), où sont stockées des tonnes d'assemblages de combustible au plutonium, neuf et usés. Sur le chantier de démantèlement du réacteur, entamé depuis près de 15 ans, 400 personnes travaillent quotidiennement à proximité de substances à risque (matériaux irradiés, sodium). Depuis 2005, c'est le CIDEN, une branche d'EDF, qui exerce la responsabilité d'exploitant, de maître d'ouvrage de l'ensemble des installations du site et de maître d'oeuvre pour l'étude et la réalisation des travaux de déconstruction.

Une gestion chaotique de la sécurité du chantier de démantèlement

Suite à une inspection menée du 30 mai au 1er juin 2012 à la lumière de l'accident de Fukushima sur les thèmes «séisme», «inondation», «alimentations électriques», «source froide», «refroidissement» et «plan d'urgence interne», l'ASN a mis, le 5 juillet 2012, EDF en demeure de renforcer les moyens de gestion des situations d'urgence sur le site. En effet, l'organisation du personnel d'intervention ne permettait pas de faire face à un feu de sodium, ni d'accueillir convenablement les secours tout en assurant la surveillance du site. La gestion de la sécurité du chantier de démantèlement est à l'image des douze années de fonctionnement du réacteur: chaotique.

Une mise en demeure de l'ASN bafouée par EDF et le CIDEN

Dans la nuit du 25 au 26 avril 2013 et dans la journée du 30 avril 2013, une nouvelle inspection a eu lieu sur le thème «Conduite accidentelle et Plan d'Urgence Interne».

Cette inspection visait notamment, par le biais d'un exercice de gestion de crise, à vérifier que les mesures prises par l'exploitant suite à la décision de l'ASN étaient mises en œuvre et opérationnelles.

Or, comme le révèle la lettre de suites de l'ASN du 9 août 2013, le bilan de cette inspection était très négatif et les termes de la mise en demeure du 5 juillet 2012 n'avaient pas été respectés. Ainsi, le personnel n'était toujours pas formé et entraîné aux situations d'urgence, l'organisation interne ne permettait pas l'intervention efficace des secours et les téléphones prévus pour les communications d'urgence ne fonctionnaient même pas correctement !

Ces graves défaillances mettent clairement en danger les travailleurs du site, la population et l'environnement. Le Réseau «Sortir du nucléaire» a donc porté plainte le 14 novembre 2013. Le Parquet a décidé d'engager des poursuites contre EDF et le CIDEN pour le délit de non-respect d'une mise en demeure de l'ASN, une première en France!

En savoir plus et lire la plainte:

<http://www.sortirdunucleaire.org/Superphenix-MED>

L'affaire a été examinée par le Tribunal correctionnel de Bourg Jallien. Le jugement a été rendu le 5 novembre dernier. Pour la première fois en France, EDF a été reconnue coupable par la justice de violation d'une mise en demeure de l'autorité de sûreté nucléaire. **RECONNUE COUPABLE MAIS DISPENSÉE DE PEINE.** Comment, pour de graves manquements, EDF peut-elle être dispensée de peine? Le réseau «sortir du nucléaire» ne peut se satisfaire d'une telle décision et envisage de porter plainte.



photo: JJK

STOP BUGEY STOP ICEDA

BUGEY

Le samedi 15 novembre dernier, une délégation de ContrAtomistes quitte la Place Neuve à Genève, à bord du minibus de Raymond en partance pour Ambérieu en Bugey. Ce jour-là, une grande journée nationale d'actions «Occupe ton rond-point» a lieu un peu partout en France. Il s'agit d'occuper des giratoires assez fréquentés et de les décorer avec des banderoles antinucléaires bien visibles des automobilistes! Nos amis de Sortir du nucléaire-Bugey sont des habitués de ces actions qu'ils mènent depuis 3 ans, une fois par mois. C'est sur un rond-point d'Ambérieu que les ContrAtomistes prennent position et en assurent l'occupation durant quelques heures avant de retrouver les occupants des autres ronds-points de la région regroupés sur le giratoire le plus proche de la centrale du Bugey au sujet de laquelle l'Association Sortir du nucléaire-Bugey note ceci:

«Les réacteurs nucléaires de la centrale de Bugey, dans l'Ain, à 30 km à l'est de Lyon (et à 70 km à vol d'avion de Genève!) sont les plus vieux en fonctionnement en France après ceux de Fessenheim. Alors que le rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), rendu public le 20 juin 2014, signale de nombreux indices de vieillissement des bâtiments, celle-ci a quand même annoncé la prolongation de l'autorisation de fonctionnement du réacteur n°5 jusqu'en 2022. Le réacteur aura alors 43 ans... bien qu'il ait été conçu pour une durée de vie de 25 à 30 ans!!

Dans le rapport de l'ASN, il est signalé que l'enceinte de confinement présente un taux de fuite qui augmente de manière sensible et nécessitera un contrôle en 2016 (il n'est pas réparable).

L'année 2013 a totalisé 17 incidents dont 12 de niveau 1. Le premier semestre 2014 en totalise 28 dont 7 de niveau 1. A noter que cette autorisation intervient avec 3 ans de retard... et que donc le réacteur n° 5 a fonctionné pendant ce temps hors réglementation.»

PS de la rédaction: La centrale du Bugey se compose de 5 réacteurs, dont un à l'arrêt. Aucun délai de fonctionnement des réacteurs n'est prévu dans la loi française, mais tous les 10 ans les exploitants doivent présenter une nouvelle demande d'exploitation. Actuellement des demandes de prolongation d'exploitation ont été déposées pour les réacteurs n° 2, 4 et 5. Toutes accordées!

ICEDA

La prolongation de vie des réacteurs du Bugey n'est pas la seule source de préoccupation pour les antinucléaires de la région, y compris ceux de Genève. Comme vous avez pu le lire à plusieurs reprises dans divers numéros de ContrAtom, la création par EDF d'un dépôt de déchets radioactifs appelé ICEDA sur le site du Bugey suscite beaucoup d'inquiétude et

génère de nombreuses oppositions tant françaises que suisses (genevoises!).

Petit rappel:

En février 2010, un permis de construire pour ICEDA est accordé à EDF par le préfet de l'Ain. Cette installation va permettre d'entreposer des déchets issus du démantèlement de 9 réacteurs (dont celui de Superphénix!). Les travaux démarrent en été 2010. En janvier 2012 EDF est contrainte de suspendre les travaux de construction en cours, suite à une décision du Tribunal administratif de Lyon qui annule le permis de construire car non conforme au plan d'urbanisme (PLU) de la commune de St Vulbas sur laquelle est implanté le site du Bugey. Ce plan d'urbanisation interdisait en effet les occupations du sol «non liées» aux activités de la centrale du Bugey. En décembre 2012, la commune de St Vulbas décide de changer le PLU pour qu'ICEDA puisse se faire. Cette manœuvre est contestée auprès du Tribunal administratif de Lyon qui donne raison aux recourants en annulant la révision du PLU dans un jugement du 22 avril 2014.

Entre-temps, un nouveau permis de construire est accordé pour ICEDA, aussitôt contesté par les opposants.

A noter que le Canton et la Ville de Genève se sont impliqués dans plusieurs démarches juridiques contre le permis de construire ICEDA et contre le remaniement du PLU (voir ContrAtom n° 113, déc. 2013). Les autorités genevoises ont également contesté la prolongation des réacteurs 2 et 4.

A l'heure actuelle où en est-on?

En résumé (très résumé!!): Le chantier ICEDA est provisoirement bloqué par les divers recours intentés contre les autorisations de construire (il y a eu 2 autorisations de construire successives délivrées). Ces autorisations sont en suspend dans l'attente du résultat des délibérés.

Le nouveau plan d'urbanisation (PLU) de St Vulbas est annulé.

Tout cette histoire est terriblement compliquée, autorisation, annulation, nouvelle autorisation, recours au plan administratif, puis judiciaire, etc... Une chose est certaine, la ténacité des opposants est à saluer bien bas. Ils ont décorqué des dossiers très complexes et se sont investis sans compter dans cette bataille compliquée et fastidieuse.

A ContrAtom, nous sommes admiratifs et solidaires de cette lutte qui nous concerne tous, qu'on soit de ce côté-ci où là de la frontière, raison pour laquelle nous nous joindrons le plus souvent possible aux mobilisations de nos amis français.

Par delà les frontières, unis et solidaires contre le nucléaire!

Anne-Cécile



© Joël Guerry - SDN Bugey



© Joël Guerry - SDN Bugey

PENDANT CE TEMPS À FUKUSHIMA

On évoquait dans le dernier numéro de Contratom les tâches surhumaines qui attendent les milliers d'ouvriers actifs ces prochaines décennies sur le chantier de ce que l'on nomme laconiquement «le démantèlement de la centrale de Fukushima Daiichi»: maintien du fonctionnement des systèmes de refroidissement, gestion de l'eau radioactive stockée sur le site, gestion du carburant radioactif, notamment le vidage de la piscine du réacteur n°4. On apprenait le 28 octobre dernier, que cette dernière opération arrivait à son terme avec succès. Tant mieux, cette piscine située à 30 mètres de haut dans un bâtiment ravagé par les explosions d'hydrogène, contenait 1331 barres de combustible nucléaire. Son effondrement aurait pu entraîner un dégagement de radioactivité plus de 10'000 fois supérieur à l'explosion d'Hiroshima.

Si l'on respire un peu mieux du côté de Fukushima, il faut bien admettre qu'on peut au mieux parler de victoire d'étape. Le problème de l'eau contaminée est loin d'être réglé, et on ne s'est toujours pas attelé sérieusement au démantèlement des réacteurs accidentés. Et il faut bien souligner le revers de la médaille: les barres de combustibles extraites sont stockées à quelques centaines de mètres du réacteur 4, dans la principale piscine de stockage de la centrale. Le vidage de la piscine du réacteur 4 est bel et bien une réalisation technique et industrielle sans précédent, mais elle ne fait que repousser le problème.

Le Japon n'a pas de solution pour la gestion à long terme de ses déchets radioactifs. Tant que l'on peut cacher ces déchets dans les piscines de stockage des centrales nucléaires, personne ne s'aperçoit du problème. Mais à Fukushima, les déchets sont partout. Non seulement, l'eau radioactive, les barres de combustibles, les coriums et les bâtiments des réacteurs de la centrale accidentée constituent des déchets, dont la gestion a défrayé la chronique ces trois dernières années, mais on oublie souvent les déchets liés à la décontamination des régions alentours à la centrale. Dans les jours qui ont suivi le tsunami du 11 mars 2011, les émanations radioactives venues de la centrale se sont déposées sous forme de poussières sur les maisons, les routes, les rivières et les forêts.

Afin de réduire le niveau de radioactivité et favoriser le retour des personnes déplacées, des milliers d'ouvriers ont raclé les sols et nettoyé les toits et les routes. La terre, la poussière et les végétaux récoltés lors de ces opérations constituent des déchets radioactifs. Tout est stocké dans des sacs de plastique, que l'on retrouve désormais partout. On estime qu'entre 28 et 55 millions de tonnes de déchets ont été ainsi «emballés».

Le gouvernement a prévu de regrouper ces millions de sacs dans de grandes installations d'entreposage temporaires,

dont la durée de vie est d'ores et déjà fixée à 30 ans. Ils seront ensuite évacués vers un centre de stockage ultime, hors de la préfecture de Fukushima. Une prolongation du pari selon lequel, avec le temps, les spécialistes trouveront bien une solution pour ces déchets.

Force est de constater que les autorités sont dépassées par les événements. Non seulement la décontamination se fait dans des conditions dangereuses pour les ouvriers, souvent employés par des entreprises rattachées au crime organisé, mais les gigantesques problèmes logistiques soulevés par la gestion de ces déchets n'ont pour l'heure pas trouvé de solutions. On se demande par exemple si le Japon dispose de suffisamment de camions pour effectuer tous les transports envisagés. Les routes de la préfecture de Fukushima, notamment dans les zones montagneuses, ne sont pas très larges ni très sûres. Enfin, il faudra trouver des lieux de stockage. Les autorités souhaitent les installer dans des zones très radioactives, où les habitants ne pourront de toute façon jamais revenir s'installer. Mais même ainsi, l'espace risque de venir à manquer. La fraction la moins radioactive de ces déchets risque fort de rester dans des décharges municipales, sans que l'on connaisse les conséquences que cela pourrait avoir sur l'environnement, l'eau et la santé des habitants.

Il faut aussi se rappeler que la décontamination ne concerne que les zones habitées de la préfecture de Fukushima, une région rurale peu habitée. Les forêts par exemple ne seront pas décontaminées. La poussière radioactive qui s'y concentre pourrait très bien être ramenée vers les zones habitées par la pluie, le vent et l'écoulement naturel de l'eau.

Mathias Schlegel



Le 8 octobre dernier Daniel de Roulet nous a fait l'amitié de passer une soirée de Contratom pour nous parler de ses livres. Il nous a promené à travers ses ouvrages en nous lisant des passages choisis, dont un tiré de son livre «Kamikaze Mozart», qui relate les velléités de la Suisse au moment de la guerre froide de se doter de l'arme nucléaire pour anéantir l'armée russe prête à nous envahir. L'ennemi vient de l'Est, c'est bien connu. Il a sérieusement été question à un moment donné de lâcher ces bombes sur Zurich ou Saint-Gall pour stopper l'ennemi! On l'a donc échappé belle!

Dans l'article suivant, Sébastien Bertrand revient sur le dernier livre de Daniel de Roulet dont nous avons déjà esquissé une approche dans le N° 116 de Contratom.

NUCLÉAIRE - GÉNÉALOGIE D'UN DÉSASTRE PERMA- NENT

Notes de lecture sur Le démantèlement du coeur, de Daniel de Roulet, éd. Buchet Chastel, 2014.

Le dernier livre de Daniel de Roulet a pour décor deux processus contemporains: le démantèlement en cours de la Centrale nucléaire de Superphénix à Creys-Malville, et «l'incident» de Fukushima, comme ont essayé de l'appeler les autorités japonaises. Cela devrait constituer le dernier épisode de la saga d'histoires de familles accompagnant l'histoire du nucléaire, qui nous avait conduit du projet Manhattan (dans Kamikaze Mozart) à l'époque actuelle, avec tout le lourd héritage du nucléaire militaire et surtout du civil, avec ses centaines de milliers de tonnes de déchets de haute activité à vie longue et les pollutions en cours complaisamment léguées aux générations futures.

Le roman nous emmène sur les traces de plusieurs personnages qui se croisent épisodiquement. C'est le cas des personnages-clés du roman précédent, Fusions, qui se retrouvent cette fois-ci à deux pas de la centrale de Creys-Malville au moment où se déclenche le désastre japonais de mars 2011. La japonaise Shizuko, fille d'une hibakusha, accomplit justement sur le site du surgénérateur en voie de démantèlement le travail de contrôle qu'on serait en droit d'attendre d'une représentante de l'AIEA (Agence internationale pour l'énergie atomique) (1) en tant qu'instance de supervision, mettant le doigt sur les graves manquements à la sécurité et des soupçons de trafics mafieux. Simultanément aux rayonnements ionisants, on entre aussi dans la peau d'un des employés de la sous-traitance à Fukushima, qui n'est pas sans rapport avec les personnages précités. Ce dernier, rendu volontairement sympathique et pathétique par l'auteur, reste longtemps persuadé que tout est sous contrôle et que ceux qui s'enfuient souffrent sim-

plement de « radiophobie », selon le néologisme psychiatrique (ou élément de langage!) qui avait été généralisé dans les instances internationales après Tchernobyl pour discréditer les victimes.

La technologie nucléaire, instance d'une promesse passée de modernité prométhéenne, est-elle un matériau fertile pour la narration, et notamment le roman? Un certain nombre s'y sont frottés. Elisabeth Filhol dans La centrale avait réussi à restituer l'enfer inodore de la vie quotidienne des employés de la sous-traitance en France appelés à travailler en zone « chaude ». Michaël Ferrier, dans Fukushima, récit des premiers temps du désastre, s'était déjà insurgé contre le négationnisme des responsables du mal invisible. Daniel de Roulet, grâce à sa saga disponible en ligne (2) et lisible selon plusieurs « parcours de lecture » parvient à en restituer les effets à l'échelle de plusieurs générations grâce à son exploration sur la durée.

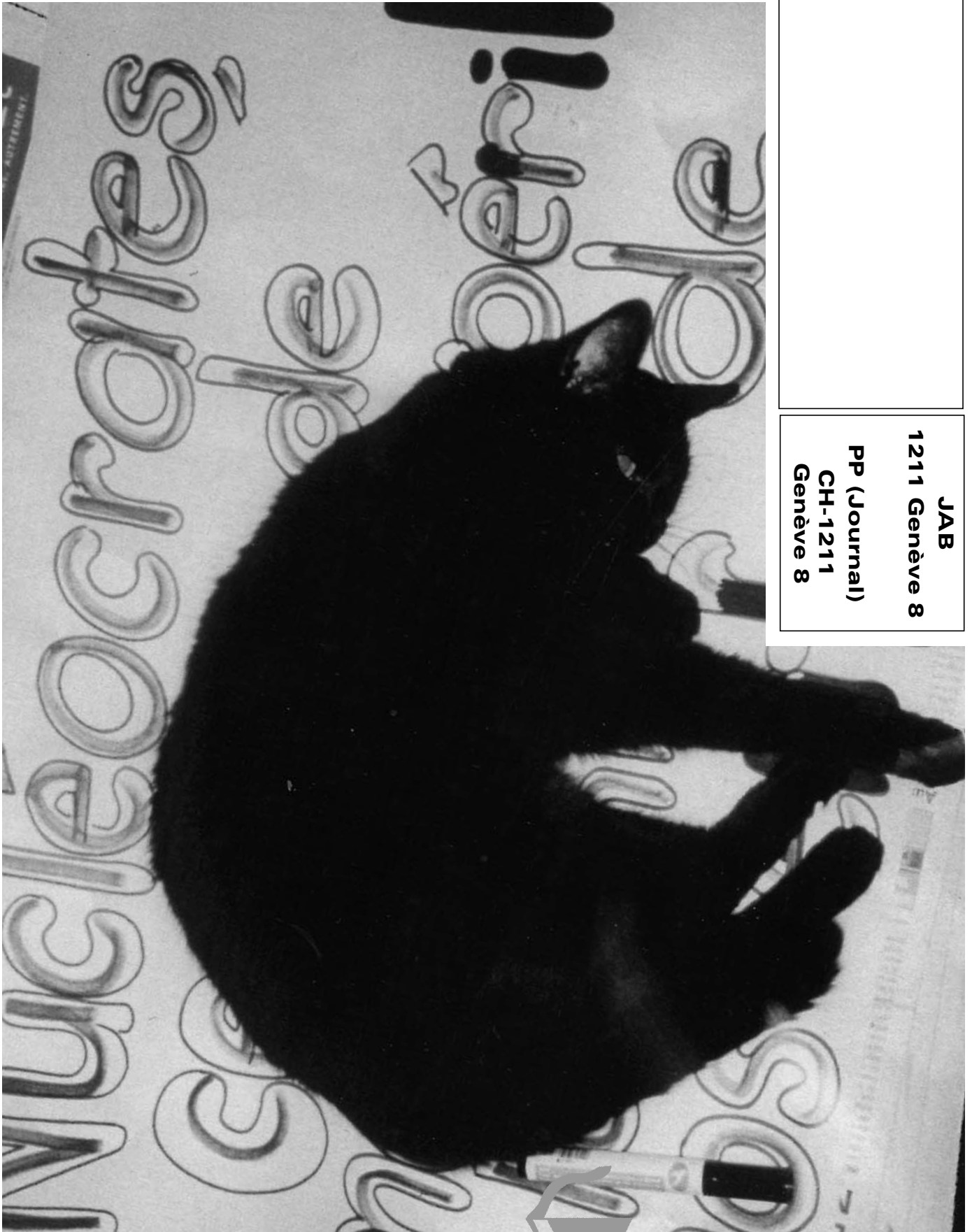
Comment cette industrie, portée au départ par des personnalités qui avaient foi et dans le progrès technique et social, a-t-elle pu se transformer en cette exploitation industrielle de la misère, le sacrifice de milliers de travailleurs précaires qualifiés de « viande à rems », employés par des sociétés privées de sous-traitance? De Roulet y voit une expression du totalitarisme. En ce sens il suit les brisées du philosophe Anders ou de physiciens nucléaires et antinucléaires comme les Belbéoch, montrant que ce totalitarisme de l'industrie nucléaire, que d'aucuns parmi les optimistes pensaient définitivement assommée après Fukushima, maintient son empire par inertie dans le système capitaliste au prétexte des immenses investissements financiers consentis pour son développement, au mépris de la santé des populations civiles, allant jusqu'à exercer au Japon une forme de génocide social à travers le sacrifice des plus précaires engagés dans les tâches les plus exposées aux rayonnements. On voit encore aujourd'hui que l'humain pèse peu face aux considérations de nos gouvernements qui veulent au moyen de traités internationaux comme TISA livrer encore plus au capital tous les secteurs d'activité, y compris les plus sensibles, comme le nucléaire.

On peut lire Le démantèlement du coeur comme une cordiale invite à des réactions en chaîne face à ceux qui veulent encore prolonger le délire nucléaire et minimiser ses conséquences.

Sébastien Bertrand

(1) Instance internationale à la fois de promotion et de contrôle de l'atome, cherchez l'erreur.

(2) <http://www.simulationhumaine.com>



JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211
Genève 8